

Le Président de l'Université des Antilles

à

L'ensemble des personnels, des étudiants et des prestataires
extérieurs, de l'Université des Antilles

Pointe-à-Pitre, le 01 Octobre 2018

Objet : ENGAGEMENT DE LA PRESIDENCE ET POLITIQUE SANTE SECURITE

Mesdames, Messieurs,

Améliorer de façon continue notre mission en matière de sécurité, de préservation de la santé et du bien-être de nos agents, et ce, tout en protégeant l'environnement, est une préoccupation permanente et absolue à tous les niveaux de l'établissement.

Dans cette optique, nous avons choisi de nous engager et de maintenir un système de management en Santé & Sécurité volontaire et de progrès.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite que nous poursuivions et renforçons les démarches entreprises en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement, notamment au travers de nos plans d'actions.

Nous devons, entre autres, poursuivre notre démarche d'amélioration continue et prolonger nos efforts pour pouvoir :

- Veiller au respect et à l'application de la législation en vigueur par nos agents et nos sous-traitants ;
- Identifier, évaluer les risques potentiellement induits par nos activités et mettre en place les moyens de protections collectives et individuelles qui s'imposent ;
- Veiller à ne pas exposer nos agents et nos étudiants à des risques vis-à-vis de leur santé ;
- Faire respecter les règles et consignes de sécurité générales ainsi que les particulières liées aux sites ;

- Mettre en place une coordination optimale avec nos Pôles Universitaires dans le cadre de nos activités et du partage de nos valeurs en Hygiène, Sécurité et Environnement ;
- Maintenir les compétences et aptitudes de nos agents par le biais de formations ;
- Promouvoir les actions et les missions du CHSCT ;
- Détecter et maîtriser les opérations et situations dangereuses aux différents postes de travail ;

Cette démarche de progrès passe également par une responsabilisation individuelle et collective, à tous les niveaux de compétences.

Chaque agent a le devoir, dans ses décisions et dans ses actions, de respecter les obligations liées à la préservation de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement.

Par conséquent, je demande à chacun, notamment aux doyens, directeurs et chefs de services, ainsi qu'à nos sous-traitants, de s'investir dans la voie de l'amélioration continue et de tendre vers le « Zéro Accident ».

Le Président de l'Université

A blue ink signature of Pr. Eustase JANKY is written over a circular official stamp of the University of the Antilles. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ DES ANTILLES' and a central emblem.

Pr. Eustase JANKY